



CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 6 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le 6 mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de **LYNDE**, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale faite le lundi 2 mars 2026, sous la présidence de **Monsieur Jean Michel PLAETEVOET, Maire**.

Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : **14**

Présents: 10 Absents ayant donné pouvoir : 1 Absents : 4 Votant : 11

Etaient présents :

MM. PLAETEVOET, WIPLIER, Mme STOPIN, Mmes COGEZ, BOTTIN, DAUTRICOURT, MM. VANLAUWE, COURTOIS, DUMONT, , DAUTRICOURT

Etaient excusés : MM. LENOIR, SANTORO,SIX, et Mme BARTOLOMEO

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat à :

M. LENOIR à M.DAUTRICOURT

Était absent non excusé : /

Mme STOPIN a été nommée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Fin de séance : 19h20

N° Délibération	Intitulé	Décision
2026-03-n°1	Approbation du CFU 2025	Approuvée à l'Unanimité
2026-03-n°2	Affectation du Résultat	Approuvée à l'Unanimité
2026-03-n°3	Tableau de recensement des chemins ruraux de la commune	Approuvée à l'Unanimité

Fait à LYNDE, le 6 Mars 2026

La Secrétaire de Séance
Marie-Hélène STOPIN

Le Maire,
Jean Michel PLAETEVOET



